



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENU	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNAY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Rémi DELATTE
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

## Membres absents :

Mme Christine MASSU	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Habitat à loyer modéré - Habitat et Humanisme : opération d'acquisition-amélioration d'un logement PLAi 4 rue Aloysius Bertrand à Marsannay-la-Côte : sollicitation de la garantie financière communautaire**

Habitat et Humanisme sollicite la garantie financière du Grand Dijon pour un prêt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts dans le cadre du financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un pavillon individuel groupé (T 6) situé 4 rue Aloysius Bertrand à Marsannay-la-Côte, quartier Champagne-Haute.

Cette opération a fait l'objet d'un financement PLAi au titre de la Délégation 2009 du Grand Dijon.

L'offre de prêt correspondante de la Caisse des Dépôts, valable jusqu'au 5 janvier 2011, porte sur un montant de 10 000 €, au taux de 1,05 % (indexé sur le Livret A) et sur une durée de 30 ans.

Il est rappelé que pour cette opération, d'un montant total de 185 590 € TTC, Habitat et Humanisme consacre 45 % de fonds propres, mobilisés par sa société foncière. Le Grand Dijon a accordé une subvention de 21 500 € dans le cadre du PLH (délibération du 20 mai 2010) et mobilisé un financement de 24 907 € sur crédits Etat délégués. Ce projet fait également l'objet d'une subvention de 4 000 € du Conseil Général et d'un prêt LOGILIA d'un montant de 42 000 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**DÉCIDE :**

- **d'accorder** à Habitat et Humanisme la garantie financière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 10 000 € à contracter auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de l'acquisition-amélioration d'un logement PLAi situé 4 rue Aloysius Bertrand à Marsannay-la-Côte, Les caractéristiques principales de ce prêt sont les suivantes :

- Durée totale du prêt : 30 ans
- Taux d'intérêt actuariel annuel (1) : 1,05%
- Taux annuel de progressivité (1) : 0%
- Modalité de révision des taux : double révisabilité limitée
- Indice de référence : Livret A (\*)
- Valeur de l'indice de référence : 1,25% (\*\*)
- Différé d'amortissement : aucun
- Périodicité des échéances : annuelle
- Commission d'intervention : exonéré

*(1) Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont établis sur la base de l'indice de référence (\*). Chacun des taux est susceptible de varier jusqu'à l'établissement du contrat de prêt suite à l'évolution de la valeur de l'indice de référence (\*\*)* mais aussi en cas de changement de la réglementation applicable au prêt. Ces taux seront ensuite révisables pendant toute la durée du prêt en fonction de la variation du taux de l'indice de référence (\*).

- **de dire** que la garantie de la Communauté de l'agglomération dijonnaise est accordée pour la durée totale de ce prêt, à hauteur de 100% de son montant ;

- **de dire** que, au cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, la Communauté de l'agglomération dijonnaise s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, à la première demande de la Caisse des Dépôts, sans opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt correspondant qui sera établi avec Habitat et Humanisme et la Caisse des Dépôts.